# LE GUIDE

# Mon campus s'engage pour le développement durable

*Le REseau Français des Etudiants pour le Développement Durable*

REFEDD

# SOMMAIRE

Pourquoi ce guide ?.....3
Enseignement supérieur et développement durable : de quoi parle-t-on ?.....4
Quel intérêt de s'engager dans une démarche de développement durable ?.....7
Quelles obligations de développement durable pour les établissements ?.....9
Co-construire des actions de développement durable dans son établissement : comment s'y prend-on ?.....10
Quels sont les acteurs-clés à solliciter ?.....11
Passez à l'action.....14
Formation.....14
Engagement étudiant.....16
Vie de campus.....18
Ressources et déchets.....20
Participation.....22
Où trouver de l'aide ?.....23
Présentation du REFEDD.....24

## Pourquoi ce guide ?

Ce guide a vocation à **accompagner les étudiant.e.s** qui souhaitent engager leur établissement dans une démarche de développement durable, sur les thématiques de la formation, de la vie étudiante, de la participation des étudiant.e.s et de la gestion sociale et environnementale du campus.

Ce guide est un **outil de préparation** de votre démarche de sollicitation de votre référent.e développement durable ou de la direction de votre établissement. Il doit vous permettre d'initier un échange sur la démarche développement durable de l'établissement et d'identifier des axes d'actions prioritaires selon l'état d'avancement de la démarche.

Ce guide est aussi une source d'idées pour **identifier des projets** que vous pouvez monter avec d'autres étudiant.e.s. Vous vous intéressez au gaspillage alimentaire ? Mettez en place des pesées puis définissez un plan d'action avec votre restaurant collectif. Les questions de mobilité vous concernent ? A vous le Plan de déplacement campus !

Au niveau national, le **Manifeste étudiant pour un enseignement supérieur durable**, élaboré par le REFEDD, l'UNEF et la FAGE, présente les attentes communes des étudiant.e.s pour une plus grande intégration du développement durable dans l'enseignement supérieur. Ce guide que vous tenez dans vos mains ainsi que la Charte d'engagement « Mon campus s'engage pour le développement durable » proposent un ensemble de mesures concrètes mais non exhaustives pour permettre aux établissements d'engager une démarche co-construite de développement durable.

# Enseignement supérieur et développement durable : de quoi parle-t-on ?

Le rythme de disparition de la biodiversité fait parler de sixième extinction de masse. Nous utilisons toutes les ressources renouvelables en un an en moins de 8 mois. Selon une étude d'Oxfam, en 2016, les 1% les plus riches de la population mondiale détiendront plus de richesses que les 99% restants. Ces quelques chiffres sont parmi tant d'autres témoins des **enjeux environnementaux et sociaux actuels**, qui imposent de repenser maintenant les modes de développement selon les principes du développement durable.

Le **développement durable** est défini de multiples façons et il s'agit plus ici de donner quelques éléments communs plutôt que tenter d'élaborer une définition unique. Tendre vers un développement durable consiste à promouvoir le bien-être de la société (santé, éducation, épanouissement individuel et collectif, etc.) tout en respectant les limites environnementales (cf. 9 limites de Rockstrom). L'économie est donc un moyen d'y parvenir mais n'est pas une fin en soi, le développement visant à garantir la lutte contre les inégalités, contre l'exclusion, contre la pauvreté. La recherche d'équité intragénérationnelle, c'est-à-dire entre les membres d'une même génération, et d'équité intergénérationnelle, c'est-à-dire entre différentes générations, nécessite d'élargir notre vision.

On parle souvent de **vision systémique** du développement durable : c'est une approche basée sur une vision globale des problèmes, qui permet donc d'appréhender la complexité. Pour mettre en cohérence les différentes actions, il faut donc prendre en compte leurs effets économiques, sociaux et environnementaux ainsi que leurs interactions. Pour cela il faut s'appuyer sur différents acteurs, chacun ayant une expertise et un champ d'action propres et complémentaires.

Il n'y a donc pas de solution unique car il est nécessaire de prendre en compte le contexte donné. L'action doit être entreprise à différentes échelles. Par exemple, les politiques pour l'atténuation du changement climatique s'appuient sur des mécanismes internationaux (financer des projets bas-carbone), des politiques nationales (définir des trajectoires de baisse d'émissions de gaz à effet de serre) et une mobilisation locale des associations, du secteur industriel, des villes et une prise de conscience individuelle.

Dans ce processus, **nous avons tou.te.s un rôle** dans la construction de la société que nous souhaitons, en tant que citoyen.ne, consommateur.rice, mais aussi dans notre vie professionnelle et notre engagement associatif et militant. Etudier doit permettre à chacun.e d'acquérir des capacités de réflexion sur notre société et de devenir des citoyen.ne.s responsables. L'enseignement supérieur doit donner les moyens à tou.te.s les étudiant.e.s de comprendre les enjeux du développement durable et d'acquérir des capacités d'adaptation, d'analyse, de créativité, pour contribuer à une société équitable.

Le campus doit favoriser les échanges avec le territoire dans lequel il s'inscrit. Il doit, en cela, être géré de manière exemplaire : intégration des parties prenantes, coopération avec les entreprises locales et bonne gestion du point de vue social et environnemental.

## Quel intérêt à s'engager dans une démarche de développement durable ?

→ *De multiples raisons peuvent motiver un établissement d'enseignement supérieur à s'engager dans une démarche de développement durable et de responsabilité sociétale. Voici quelques pistes. A vous de sélectionner et creuser celles qui vous paraissent pertinentes pour convaincre votre établissement selon son statut, sa stratégie, etc.*

### *Responsabilité et impact environnemental*

L'enseignement supérieur et les établissements d'enseignement supérieur ont une part de responsabilité dans la construction d'une société durable : ils doivent enseigner aux étudiant.e.s les connaissances et compétences nécessaires à sa construction. Cet enseignement peut être réalisé en lien avec les activités de recherche de chaque établissement.

### *Satisfaction et qualité*

Lorsqu'elle est intégrée dans la stratégie générale de l'établissement et construite avec l'ensemble des parties prenantes (enseignant.e.s, personnel, étudiant.e.s, prestataires, acteurs du territoire), une démarche de développement durable permet de partager un projet d'établissement.

### *Innovation*

Initier une démarche développement durable peut permettre de repenser les cursus, les formats pédagogiques, les modalités d'implication des différentes parties prenantes, la gestion du campus, etc.

*Image de l'établissement et attractivité*

Les étudiant.e.s sont de plus en plus nombreux.ses à souhaiter avoir des cours et des projets en lien avec le développement durable. Dans un contexte de concurrence accrue entre établissements, y compris au niveau international, le développement durable peut être un élément de choix pour les étudiant.e.s ainsi que pour les financeurs potentiels. Un établissement doté d'une démarche structurée sur ce sujet améliorera les conditions d'études des étudiant.e.s, favorisera leur implication dans la vie d'établissement et les formera aux métiers de demain.

*Réduction des coûts et financement*

Les mesures permettant de réduire les consommations de ressources (eau, énergie, etc.) sont sources d'économie. La mise en place d'une politique développement durable peut également permettre de solliciter de nouveaux financeurs.

*Accréditations*

Certaines procédures d'accréditation font référence au développement durable. La Commission des Titres d'Ingénieur intègre le Plan vert (démarche développement durable) dans ses critères pour l'habilitation des écoles à délivrer le diplôme d'ingénieur.

*Mise en conformité normative*

Certains domaines, dont la rénovation énergétique, font partie des priorités du gouvernement dans le cadre des politiques développement durable et transition écologique. Adopter une démarche développement durable permet aussi d'anticiper les évolutions normatives, comme le renforcement des réglementations thermiques.

## Quelles obligations de développement durable pour les établissements ?

*Plan Vert*

D'après l'article 55 de la Loi Grenelle 1, les établissements d'enseignement supérieur doivent établir une stratégie développement durable, ou Plan vert.
Pour une école d'ingénieur, obtenir l'habilitation à délivrer le diplôme d'ingénieur nécessite la mise en place d'un Plan vert.

*Référentiel Plan Vert et Label DD&RS*

Pour accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans l'élaboration de démarches développement durable, un référentiel Plan vert a été élaboré. Il reprend un ensemble de variables stratégiques et opérationnelles selon 5 axes : enseignement & formation, recherche, politique sociale & ancrage territorial, gestion environnementale, stratégie & gouvernance. Le référentiel est disponible en ligne.
A partir de la rentrée 2015, ces démarches peuvent être labellisées, dans le cadre du label Développement durable & Responsabilité sociétale.

*Obligations spécifiques*

Les établissements d'enseignement supérieur ont des obligations spécifiques dans certains domaines en lien avec le développement durable. Cela concerne par exemple l'obligation de gestion des déchets, l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées ou encore l'efficacité énergétique, notamment dans le cadre des nouveaux bâtiments.

# Co-construire des actions de développement durable dans son établissement : comment s'y prend-on ?

## Quels sont les acteurs-clés à solliciter ?

→ *Les universités et grandes écoles fonctionnent de manière différente et chaque établissement a un organigramme spécifique. Les attributions et les dénominations ne sont donc pas applicables pour tous les établissements.*

*Organes de gouvernance*

Dans une université, en plus du Conseil d'administration, le Conseil académique réunit la Commission Recherche et la Commission Formation et Vie universitaire. Pour les autres établissements publics, le Conseil académique est une option. Des élu.e.s étudiant.e.s sont présent.e.s dans le Conseil d'administration et dans le Conseil académique.

Pour un établissement privé, les organes de gouvernance dépendent de la forme juridique adoptée (entreprise, association, etc.). La place et le poids des étudiant.e.s dans ces structures sont variables. Pour connaître la gouvernance de son établissement, il faut donc chercher l'organigramme nominatif.

*Référent.e développement durable & responsabilité sociétale*

S'il y a un.e référent.e DD&RS, il.elle pourra être votre premier interlocuteur pour vos projets et vos questions sur le développement durable dans le campus. Le référent DD&RS peut être une personne dédiée à cette mission à temps plein, mais aussi un.e enseignant.e, un membre du personnel administratif, etc.

*Direction des études / de la formation*

Entre les universités et les grandes écoles, la marge de manœuvre sur la structure et le contenu des formations ne sera pas la même. Il sera donc nécessaire de comprendre le

fonctionnement de l'établissement pour pouvoir déterminer les leviers d'action sur la formation.

*Direction de l'immobilier et des services généraux*

Tout projet impliquant la gestion environnementale (déchets, biodiversité, énergie, etc.) devra impliquer ces fonctions. Cette direction peut également s'occuper des politiques d'achat de l'établissement.

*Recherche*

La présence de laboratoires de recherche sur des thèmes liés au développement durable peut être un levier majeur pour influencer sur le contenu des enseignements ou la gestion de l'établissement.

*Direction de la vie étudiante*

Vous recherchez des outils d'accompagnement de projet ? Vous voulez agir sur la vie étudiante, par exemple pour accompagner les associations étudiantes à réduire leur impact sur l'environnement ? La direction de la vie étudiante pourra vous renseigner sur les outils à disposition et vous pourrez proposer vos propres outils.

Cette direction peut également avoir en charge les questions d'accessibilité.

*Associations étudiantes et BDE*

Vous souhaitez organiser un événement de sensibilisation sur le développement durable ? Vous avez besoin d'une expertise particulière ou toucher un autre public que celui avec qui vous êtes en général en contact ? N'hésitez pas à consulter des

associations étudiantes qui pourraient s'impliquer dans votre projet ou vous aider à communiquer.

### *Elu.e.s étudiant.e.s*

Pour soutenir des demandes particulières auprès des organes de décision, n'oubliez pas de solliciter vos élu.e.s étudiant.e.s.

### *CROUS*

Sur des sujets allant du soutien aux initiatives étudiantes, en passant par le logement, l'alimentation ou les services aux étudiant.e.s, les CROUS sont, bien souvent, à impliquer dans vos projets.

### *Prestataires*

Vos projets, qu'ils soient relatifs à la restauration, à l'entretien des locaux ou aux politiques d'achat, peuvent nécessiter de travailler avec les prestataires de l'établissement.

## Passez à l'action !

Voici quelques thématiques et pistes d'action pour engager une démarche développement durable. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais cela a vocation à vous aider à initier un dialogue sur le développement durable dans le campus.

## FORMATION

*→ Le développement durable doit être une base commune pour l'enseignement supérieur. C'est un élément crucial pour former des citoyen.ne.s responsables, capables de répondre aux défis du monde actuel et de construire celui de demain.*

- ✓ **Mon établissement rend obligatoire le passage du Sustainability Literacy Test à l'entrée et à la sortie du cursus**

  Imposer le passage du Sulitest dans le parcours de formation est un moyen de faire du développement durable un pilier de base pour tous les étudiant.e.s, au même titre, par exemple, que les langues. Présenté comme le TOEIC du développement durable, il est composé de deux types de questions sur les connaissances du développement durable : les défis auxquels sont confrontés la société et la planète et les responsabilités individuelles et collectives.

- ✓ **Mon établissement intègre dans les cursus des projets opérationnels en lien avec les enjeux de développement durable et les formations suivies**

  Il s'agit de mener des projets collectifs où les étudiant.e.s travaillent en groupe sur la résolution d'un problème sociétal ou environnemental concrets. Leur travail doit répondre

à un besoin identifié, se faire en lien avec un acteur externe à l'établissement et avoir un impact net positif. Cela permet à la fois de mettre en œuvre les connaissances apprises en cours, d'acquérir une expérience professionnelle et de contribuer, à son niveau, à la résolution de problèmes de société.

- ✓ **Mon établissement demande la prise en compte des enjeux de développement durable dans les travaux et rapports remis par les étudiant.e.s**

  Dans le cadre de leur formation, les étudiant.e.s sont amené.e.s à rendre divers travaux et rapports, notamment à la suite d'un stage, d'un échange à l'étranger ou pour clore leur formation. Les enjeux de développement durable sont pris en compte dans le choix du sujet, une partie du contenu ou les conditions d'élaboration du travail à rendre.

- ✓ **Mon établissement intègre les enjeux du développement durable dans l'ensemble de ses cursus**

  Cela inclut plusieurs éléments complémentaires :
  - des modules communs d'introduction aux enjeux du développement durable,
  - une intégration du développement durable dans toutes les formations, de manière spécifique à chaque cursus,
  - et une refonte du ou des référentiels de compétences en application dans l'établissement.

  Le soutien à la recherche et l'appui aux enseignant.e.s peuvent reposer sur la mise en place d'écoles doctorales ou de chaires de recherche sur le développement durable et la responsabilité sociétale. Il s'agit à la fois d'enseigner des éléments communs de base permettant à chaque étudiant.e de comprendre les enjeux et d'acquérir les outils spécifiques à son domaine de compétence.

## ENGAGEMENT ÉTUDIANT

*→ Le campus n'est pas seulement un lieu d'étude. L'engagement, notamment dans une association ou un syndicat étudiants, est formateur, source d'épanouissement pour les étudiant.e.s et contribue à la dynamique des campus. Il est donc indispensable de donner les moyens aux étudiant.e.s de s'impliquer.*

✓ **La direction de mon établissement accompagne et soutient les projets étudiants en lien avec le développement durable**

Le soutien matériel et financier inclut par exemple la mise à disposition d'espaces de travail ou de communication et la possibilité d'échanger régulièrement avec les services compétents sur la vie étudiante et ceux en lien avec le développement durable (services généraux, accueil des étudiant.e.s, etc.). Le soutien peut également inclure la reconnaissance du statut de responsable associatif étudiant. L'objectif est d'encourager les initiatives étudiantes et d'enrichir la démarche de développement durable de l'établissement.

✓ **Mon établissement valorise les compétences acquises par l'engagement étudiant sur le développement durable**

Il est particulièrement important d'informer les étudiant.e.s dès leur arrivée dans l'établissement des dispositifs existants pouvant les accompagner dans leurs projets, notamment les formations à la gestion associative. Cette démarche de valorisation est déjà mise en œuvre dans certains établissements, par exemple avec un supplément de diplôme ou la généralisation d'UE libres permettant l'engagement dans des projets associatifs. Ces démarches doivent être généralisée,

pour encourager l'engagement étudiant et lui donner sa place en tant qu'expérience professionnelle et citoyenne.

- ✓ **Mon établissement propose des missions en service civique en lien avec le développement durable**

  Ces missions doivent se faire en lien avec la démarche développement durable de l'établissement et s'inscrire en complémentarité des activités des associations étudiantes et des autres acteurs impliqués : personnel de l'établissement, enseignant.e.s, CROUS.

## VIE DE CAMPUS

*→ La qualité de vie sur le campus est un élément crucial pour l'épanouissement des étudiant.e.s, des enseignant.e.s et du personnel. Bon nombre d'étudiant.e.s souhaitent faire de leur campus un espace où « il fait bon vivre ». Il faut « travailler le campus comme lieu de vie ».*

- ✓ **Mon campus, pour favoriser le bien-être de tou.te.s, crée des espaces de vie qui peuvent être gérés de manière collaborative**

  Les espaces partagés (salles, lieux ouverts, etc.) peuvent notamment favoriser le travail en groupe, la mutualisation d'équipements, l'échange ou le prêt de biens. Par ailleurs, les espaces verts doivent être ouverts à tou.te.s et permettre, par exemple, la mise en place de jardins partagés.

- ✓ **Mon campus s'assure que tou.te.s les étudiant.e.s ont accès aux formations et à la vie étudiante quelle que soit leur situation**

  L'accessibilité recouvre un ensemble de problématiques : accessibilité financière, prise en compte des handicaps pour l'accès effectif aux formations et à la vie étudiante, accueil des étudiant.e.s internationaux.ales.

- ✓ **Mon campus établit un Plan de Déplacement Campus afin de favoriser les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle**

  Le Plan de Déplacement Campus consiste en une analyse de l'ensemble des déplacements liés à un établissement d'enseignement supérieur. Il propose un ensemble d'actions concrètes pour améliorer la correspondance entre les besoins en déplacements des usagers et l'offre en

transports alternatifs. Son élaboration doit reposer sur une association étroite avec les étudiant.e.s, par exemple en le faisant réaliser dans le cadre d'un projet de formation encadré.

- ✓ **Mon restaurant collectif s'engage dans une démarche d'achats responsables**

  Selon les produits, la promotion d'une alimentation responsable repose sur plusieurs éléments : achat de produits bio, de saison, locaux ou issus du commerce équitable. Cela permet de réduire les impacts environnementaux liés à la production et au transport et cela participe au soutien de l'économie locale.

- ✓ **Mon restaurant collectif s'engage à proposer des repas végétariens accessibles**

  Les impacts environnementaux, éthiques et sociaux de l'élevage sont nombreux : émissions de gaz à effet de serre et de polluants, changement d'affectation des sols, forte consommation d'eau, bien-être des animaux. Le restaurant collectif peut s'engager à proposer un plat complet végétarien chaque jour. Le tarif doit également rester accessible.

## RESSOURCES ET DÉCHETS

*→ Alors que le tri sélectif est l'un des éco-gestes les plus pratiqués par les étudiant.e.s, le retard des campus français interpelle. Pour réduire la consommation, l'impact social et environnemental des achats du campus, la gestion des déchets doit être accompagnée d'une démarche plus globale de gestion responsable des ressources. Une attention particulière doit être portée à l'économie locale et au territoire du campus.*

✓ **Mon campus s'engage à limiter la consommation de ressources (eau, papier, emballages, etc.) et sa production de déchets**

La gestion responsable du papier inclut l'utilisation de papier recyclé ou certifié par un organisme reconnu, l'impression recto-verso par défaut dans les services administratifs et les bibliothèques, ainsi que le recours aux services numériques (dématérialisation des support de cours et des documents administratifs). La majorité des déchets des établissements provient du fonctionnement interne. Il est donc nécessaire de réduire les déchets le plus en amont possible. Cela peut se faire par des clauses d'éco-conditionnalité dans les appels d'offre et marchés publics.

✓ **Mon campus intègre de manière systématique des objectifs d'efficacité énergétique dans ses travaux de réhabilitation et de rénovation**

Réaliser un diagnostic de performance énergétique et un bilan carbone du campus sont indispensables avant d'effectuer les travaux de réhabilitation. Ils peuvent être en partie réalisés dans le cadre d'un projet étudiant, encadré par l'administration.

- ✓ **Mon campus effectue le tri sélectif et dispose de poubelles de tri pour tous les espaces**

  Le campus doit mettre en place une démarche globale sur le tri des déchets, intégrant l'ensemble des parties prenantes (personnel, étudiant.e.s, enseignant.e.s, gestionnaire des déchets, personnel de restauration collective et d'entretien des espaces verts). Cela comprend notamment un diagnostic, qui peut être réalisé par des étudiant.e.s, un système de bacs identifiables et accessibles, une communication et sensibilisation à toutes les étapes et vers tous les publics.

- ✓ **Mon restaurant collectif s'engage à mettre en place un système de compostage des déchets de cuisine et accessible aux étudiant.e.s**

  La mise en place d'un composteur pour les déchets de la restauration et également accessible aux étudiant.e.s qui souhaitent y apporter leurs déchets. Cela permet de sensibiliser autour d'un projet commun, si une communication suffisante est effectuée. Le compost peut être mis à disposition des jardiniers pour l'entretien des espaces verts.

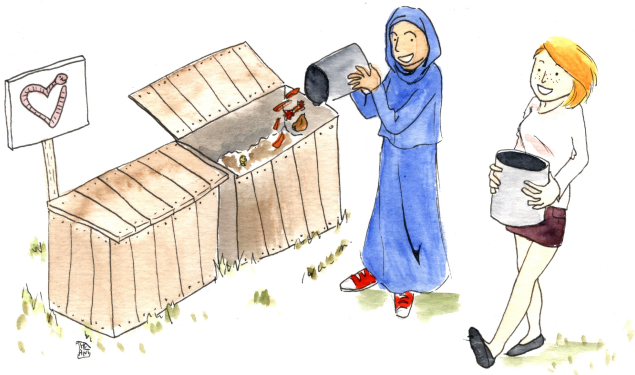

## PARTICIPATION

→ *L'amélioration continue de la politique développement durable de l'établissement repose sur des processus clairs et ouverts permettant l'expression et la participation de toutes les parties prenantes.*

✓ **Mon établissement réalise régulièrement des évaluations du confort et de la qualité de vie**

Les évaluations doivent permettre à l'établissement de mettre en place des politiques ciblées pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des personnes vivant, travaillant ou étudiant sur le campus.

✓ **Mon établissement dispose d'une structure dédiée « responsabilité sociétale »**

Cela peut être la nomination d'un.e chargé.e. de mission, la création d'un comité, le rattachement d'un.e élu.e sur la responsabilité sociétale auprès de la direction de l'établissement. Il.elle serait ainsi le point d'entrée pour toute personne souhaitant se renseigner ou agir sur la responsabilité sociétale.

**Mon établissement dispose d'un comité développement durable où les étudiant.e.s participent pleinement**

Le comité développement durable permet d'entreprendre une démarche de coopération entre toutes les forces présentes dans l'établissement : personnel, enseignant.e.s, étudiant.e.s, associations étudiantes. Ce comité est consulté et écouté lors de la refonte des formations et lors de travaux ou initiatives ayant un impact sur la politique développement durable de l'établissement.

## Où trouver de l'aide ?

Le site du REFEDD propose un ensemble de **ressources** pour vos projets :

- des guides d'accompagnement au montage de projet (alimentation responsable, gaspillage alimentaire, commerce équitable, déchets),
- des kits et fiches thématiques,
- des outils spécifiques comme REVENT (logiciel sur l'événementiel responsable),
- et des liens vers d'autres ressources spécifiques.

Le REFEDD organise également **des ateliers et des formations** sur différentes thématiques : développement durable dans le campus, label DD&RS, alimentation, énergie, mobilité, événementiel responsable. Il peut également vous mettre en contact avec d'autres structures si vous recherchez une expertise sur une thématique particulière.

Vous pourrez aussi trouver des **conseils** sur les réseaux sociaux. Retrouvez-nous sur notre page Facebook et dans le groupe Communauté REFEDD. Vous pourrez y poser toutes vos questions et des étudiant.e.s ayant déjà réalisé de tels projets pourront vous répondre.

A très vite alors !

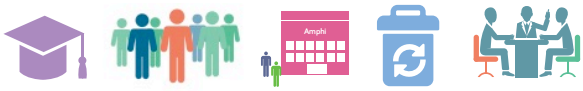

## Présentation du REFEDD

Le REFEDD, RÉseau Français des Étudiants pour le Développement Durable, est un **réseau de plus de 100 associations étudiantes**. Convaincu que le monde étudiant est une force essentielle pour construire demain, ses objectifs sont d'atteindre 100% d'étudiant.e.s sensibilisé.e.s et engagé.e.s pour le développement durable et 100% de campus durables.

Pour cela, le REFEDD utilise 3 modes d'action :

- rassembler (rencontres locales et nationales),
- former (outils d'accompagnement au montage de projet et formations)
- porter la voix des étudiant.e.s (consultation des étudiant.e.s et mégaphone de leurs attentes sur le développement durable dans l'enseignement supérieur).

## Contacts

- Oriane, présidente : presidence@refedd.org
- Edouard, responsable campus : campus@refedd.org

refedd.org

REFEDD

@REFEDD

*Edition 2015 – Croquis à l'aquarelle de Fanny Garrone*